



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021

DOSSIER DE PRESSE



#SNUjyvais

snu.gouv.fr

LE SNU NE SE
RACONTE PAS,
IL SE VIT !

ÉDITO



En juin 2021, 18 000 jeunes entre 15 et 17 ans participeront au Service national universel (SNU), qui est la dernière étape de la formation des élèves avant l'acquisition de leurs pouvoirs civiques.

Le SNU est un temps de rencontre et de cohésion de toute la jeunesse autour des valeurs de la République, une période de découverte pour donner envie à chacun de s'engager à sa majorité. Ouvert à tous, il est l'occasion de découvrir un autre territoire, et de rencontrer des jeunes venant d'autres horizons, issus de filière générale, technologique, professionnelle, parfois en dehors du système scolaire.

Du 21 juin au 2 juillet, dans leur séjour de cohésion, les jeunes se retrouveront autour des rites républicains hérités de notre histoire et prendront part à des activités collectives variées : du sport bien sûr, mais également une sensibilisation aux gestes de premiers secours, à la sécurité routière, la découverte des enjeux de Défense nationale, ou encore ceux du patrimoine et du développement durable. Au-delà de cette vocation collective, le SNU est aussi un tremplin vers l'orientation et l'insertion professionnelle et constitue par-là une mesure d'égalité des chances qui concernera à terme chaque jeune Français.

Je souhaite à tous nos jeunes du SNU 2021 un excellent séjour de cohésion.

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

ÉDITO



Ce lundi 21 juin débiteront les deux semaines de l'édition 2021 des séjours de cohésion du Service national universel (SNU).

Après une première expérimentation en 2019 ayant rassemblé 2 000 jeunes dans 13 départements pilotes et une édition 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, **nous allons cette année déployer le SNU sur l'ensemble du territoire pour la première fois. Ils sont 18 000 jeunes attendus dans les 122 centres désignés pour accueillir les séjours de cohésion.**

Depuis mars 2020, le quotidien des Français a été fortement bouleversé. Pour les jeunes, ces 15 mois ont été éprouvants, mais ils ont été formidables de résilience, d'engagement et d'adaptation. À la veille du début de la période estivale, nous sommes heureux de pouvoir offrir à plusieurs milliers de volontaires cette expérience nouvelle.

Le SNU est un engagement présidentiel. Ce temps nouveau a vocation, d'ici quelques années, à concerner tous les jeunes Français entre 15 et 17 ans. Il poursuit un objectif de renforcement de la cohésion nationale et de mixités sociale et territoriale à travers la rencontre de jeunes d'horizons variés. Je suis très heureuse que la mobilisation sans faille des services de l'État et de nos partenaires permette cette nouvelle étape de la montée en charge du SNU.

C'est un moment qui comptera dans la vie de tout jeune citoyen.

Les jeunes qui se sont inscrits cette année ont des parcours divers et sont le reflet de la démarche inclusive du SNU : une majorité d'entre eux sont scolarisés dans des filières générale, technologique, professionnelle, agricole. D'autres sont décrocheurs, inscrits en mission locale ou apprentis. Certains sont en situation de handicap. Ils ont grandi et vivent dans des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

Je crois fondamentalement que ces rencontres entre des histoires et des parcours différents, le contact avec les intervenants - acteurs engagés au service de l'intérêt général d'où qu'ils viennent - ouvriront leurs horizons. Ces rencontres contribueront à renforcer la compréhension mutuelle et à favoriser leur engagement dans la société. À créer de nouveaux liens, tout simplement.

Sport, cohésion autour des symboles républicains, formation aux gestes de premiers secours, sensibilisation aux enjeux de Défense, de transition écologique, d'accès au droit, de citoyenneté ou temps de démocratie interne sont autant d'exemples de l'expérience collective que pourront vivre ces jeunes volontaires, tous affectés en dehors de leur département de résidence.

Nous avons pensé le SNU comme un dispositif d'entrée active dans la citoyenneté pour les jeunes avec la découverte des différents engagements possibles dans la société (Service civique, junior associations, réserves des corps, jeunes sapeurs-pompiers, etc.) et d'acteurs nationaux comme locaux au service de l'intérêt général (services de l'État, des collectivités et associations). Le SNU est un temps de République en actes, complémentaire du parcours de chaque jeune.

Convaincue que cohésion et engagement se nourrissent mutuellement, notre ambition est de voir naître de nouvelles envies de s'engager durablement dans la société.

Je souhaite un excellent séjour de cohésion aux volontaires !

Sarah El Haïry

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

ÉDITO



En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont près de 3 000 jeunes venant de toute la région académique qui s'engagent cette année dans le Service national universel. Ce bel élan de la jeunesse de notre région démontre l'importance de ce temps de cohésion citoyenne qui sera désormais proposé à tous les jeunes Français entre 15 et 17 ans.

Le SNU est un levier essentiel pour réunir nos jeunes autour des Valeurs de la République, et les appliquer dans le cadre d'activités collectives, qu'elles soient mémorielles, sportives, culturelles... L'esprit d'équipe, l'envie de contribuer à la vie de la cité, de s'engager pour soi et pour les autres sont autant de valeurs que le SNU doit accompagner.

Le séjour de cohésion est la première étape du Service national universel qui mobilise nos jeunes autour de l'engagement, de la citoyenneté, de la laïcité tout en leur apportant l'envie de s'impliquer dans la vie de notre société par quel que moyen que ce soit.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 20 centres déployés dans les 12 départements accueilleront ces jeunes afin de leur faire découvrir la richesse de nos territoires et approfondir ainsi leur connaissance de l'histoire et du patrimoine de leur région.

Je tiens à remercier les équipes Jeunesse et Sports, les équipes de directions des centres et tous les encadrants qui, par leur engagement, rendent ce séjour possible pour faire de cette expérience unique un moment d'exception dont ils se souviendront. Grâce à leur professionnalisme et leur expérience, ils proposeront des activités de grande qualité et des temps individuels pour les accompagner dans leur parcours personnel et professionnel et dans leur identité citoyenne.

Je souhaite à tous les jeunes de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes un excellent séjour, qu'ils reviennent pleins de souvenirs et de désirs d'engagement !

Olivier Dugrip

Recteur de l'académie de Lyon,
recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, chancelier des universités

LE SNU : PROMOTION 2021

Le Service national universel (SNU) est un projet structurant pour la jeunesse, voulu par le président de la République et complémentaire de l'instruction obligatoire. Le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement. Il s'agit de leur proposer une aventure inclusive et universelle pour donner aux jeunes les clés de leur avenir commun. Pour la première fois, au moins un séjour de cohésion sera organisé dans tous les départements du pays.

Les objectifs

Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

1. accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;
2. garantir un brassage social et territorial ;
3. renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
4. valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

Le rappel du dispositif

Du 21 juin au 2 juillet 2021, près de **18 000 jeunes volontaires** âgés de 15 à 17 ans participeront à la deuxième édition du séjour de cohésion du SNU, pour la première fois dans tous les départements de France, dans l'Hexagone et dans les outre-mer. C'est une véritable montée en puissance du dispositif. En 2019, le SNU était lancé avec 2 000 volontaires dans 13 départements pilotes.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, seuls 75 volontaires ont pu effectuer leur séjour de cohésion en Nouvelle-Calédonie, territoire alors épargné par la crise sanitaire.

À terme, notre ambition est de généraliser le SNU afin qu'il puisse concerner l'ensemble d'une classe d'âge. La Journée défense et citoyenneté sera intégrée au séjour de cohésion.

Le séjour de cohésion de deux semaines en hébergement collectif a été pensé comme un temps pédagogique et d'ouverture permettant la mise en œuvre concrète de la citoyenneté, de la cohésion et de l'autonomie au contact de jeunes aux profils variés.

Les participants sont **représentatifs de la diversité de notre jeunesse** : scolarisés dans des filières générale, technologique, professionnelle, agricole. D'autres sont décrocheurs, inscrits en mission locale ou apprentis. Certains sont en situation de handicap. Ils ont grandi et vivent dans des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

Au cours de ce séjour, **les jeunes volontaires participeront à des activités collectives variées et bénéficieront de bilans individuels** (détection de l'illettrisme, bilan de compétences, notamment numériques, etc.).

Le SNU représente, pour de nombreux volontaires, une expérience inédite de vie. Parmi les 2 000 volontaires de la promotion 2019, 1 jeune sur 2 voyageait pour la première fois hors de sa ville de résidence sans être accompagné de ses parents ou de ses enseignants.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la mobilité sera prioritairement intrarégionale. Nous avons souhaité assurer un brassage territorial minimum d'une part, une affectation des volontaires hors de leur département de résidence d'autre part.

Certains jeunes peuvent également percevoir le séjour de cohésion du SNU comme une occasion de s'ouvrir à la suite d'expériences de vie plus ou moins douloureuses. L'effet de groupe, l'éloignement de la famille et des amis, les thématiques abordées et la bienveillance de l'encadrement favorisent une parole différente des temps scolaires ou de loisirs. **Le SNU se veut ainsi un moment privilégié dans la construction du parcours du jeune volontaire.**

À la suite de cette première phase, les jeunes volontaires réaliseront une mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de deux semaines également, entre juillet 2021 et juin 2022.

En novembre 2019, l'Injep a réalisé une évaluation scientifique du dispositif au travers d'une double étude quantitative, via un questionnaire auxquels 1 809 jeunes volontaires, ont répondu ; et qualitative, grâce à 269 entretiens réalisés avec des jeunes et 272 entretiens avec des adultes encadrants ou intervenants. **94 % des jeunes se disaient satisfaits de ce séjour de cohésion.** La mixité sociale et territoriale et les activités physiques de cohésion ont été particulièrement plébiscitées. Une nouvelle évaluation du dispositif par l'Injep est prévue en 2021. [Retrouvez ici l'ensemble des résultats de l'évaluation.](#)

Chiffres clés sur le SNU en 2021

- **18 000 jeunes volontaires** âgés de 15 à 17 ans.
- **122 centres SNU répartis sur 144 sites** avec au moins 1 centre par département ; installés dans des internats, des centres de vacances, etc.
- **Du 21 juin au 2 juillet : 12 jours de vie en collectivité**, majoritairement dans un autre département que leur département de résidence.
- **3,8 % des jeunes volontaires se déclarent en situation de handicap** : 2,9% bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) et 4,5% d'un projet d'accueil individualisé (PAI).
- **5,1 % des jeunes volontaires sont issus des quartiers prioritaires** de la ville (QPV) et 36 % des zones rurales ou très rurales.
- **55 % des volontaires sont des jeunes filles.**
- Des activités structurées autour de **7 thématiques.**
- **Environ 3 000 cadres** (équipes de direction/cadres de compagnie/tuteurs de maisonnées).
- **Un coût de 2 200 euros** par jeune pris en charge pour les 12 jours.

Les centres SNU Auvergne-Rhône-Alpes 2021



La région Auvergne-Rhône-Alpes : 1^{ère} Région de France en termes de places d'accueil

- **2655 jeunes volontaires** à en région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Environ 500 cadres** (équipes de direction/cadres de compagnie/tuteurs de maisonnées).
- **20** sites avec au moins 1 centre par département ; installés dans des internats, des centres de vacances, etc.

ZOOM SUR LE SÉJOUR DE COHÉSION

Pour que les jeunes puissent vivre pleinement leur séjour, il était important de penser un projet de centre cohérent, partagé par tous et incluant un programme d'activités adapté à l'ensemble des volontaires. Ces activités sont prioritairement construites afin de permettre aux jeunes de vivre une expérience, loin du cours magistral, en favorisant la parole, l'écoute et la mise en situation.

Un programme pédagogique et éducatif privilégiant les actions concrètes

Les activités partent de l'expérience des jeunes et sont ouvertes à la mise en situation. Si elles prennent des formes diverses, elles sont toutes – à l'exclusion des bilans individuels – collectives et participatives : activités physiques en pleine nature, visites de sites, partages de témoignages avec d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts engagés, etc.

La découverte de l'engagement et le développement des comportements écocitoyens sont les fils rouges des séjours de cohésion : réflexion sur l'exemplarité, démarche active des jeunes, actions conduisant à la remise d'un passeport

de l'éco-citoyenneté pendant la cérémonie de clôture, etc.

L'ensemble des activités devra permettre aux jeunes de se projeter vers les deux phases suivantes du SNU : **la deuxième phase obligatoire de MIG et la troisième phase, facultative, d'engagement volontaire pour ainsi répondre à l'objectif de renforcement de la culture de l'engagement.**

7 thématiques obligatoires pendant le séjour de cohésion

Les activités du séjour de cohésion sont structurées autour de 7 thématiques communes à tous les centres. L'enjeu principal de la construction du programme d'activité consiste à assurer la cohérence entre les activités proposées d'une part et à assurer la complémentarité des cultures professionnelles représentées dans l'encadrement du SNU d'autre part. En effet, la synergie des méthodes issues de l'éducation nationale, de l'éducation populaire et des corps en uniforme fait en soi du SNU un lieu et un moment nouveau, qui doit rendre tangible cette complémentarité. Le programme d'activités est donc construit dans une logique transversale et cohérente, pour éviter l'écueil d'une succession d'activités sans lien les unes avec les autres.

Les 7 grandes thématiques sont les suivantes :

- **Activités physiques, sportives et de cohésion**

- Exemples dans notre région : activités sportives variées basées sur l'esprit de cohésion et non de performance, un module obligatoire d'autodéfense, une journée dédiée aux Jeux Olympiques, Via ferrata, Rafting, Basket fauteuil, ...etc.

- **Autonomie : mobilité, connaissance des services publics, accès aux droits et promotion de la santé**

- Exemples : apprentissage des principaux services publics, études de cas concrets, sensibilisation aux enjeux de santé, module d'initiation au Code de la route au centre des Moulins (03), Escape game proposé par la banque de France « Recherche personne disparue à partir de ses traces financières », sécurité routière au centre de Misérioux (01)...

- **Citoyenneté et institutions nationales et européennes**

- Exemples : sensibilisation aux valeurs de la République française (liberté, égalité, fraternité) et au modèle républicain, à la laïcité, à l'égalité femme/homme, à la connaissance des droits et devoirs, à la lutte contre le cyber-harcèlement, un procès fictif, un cluedo géant, etc.

- **Culture et patrimoine**

- Exemples : découverte du patrimoine historique et culturel local, visite d'un site culturel et restitution collective, pratique artistique : création théâtrale avec la compagnie « La main qui parle » au Centre de Valmeinier (73)...

- **Découverte de l'engagement**

- Exemples : sensibilisation aux différentes formes d'engagement par la présentation des dispositifs et la rencontre via des forums de l'engagement.

- **Défense, sécurité et résilience nationales**

2 modules obligatoires d'une journée chacun : le module Défense et mémoire organisé par le ministère des Armées, le module Sécurité intérieure, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur.

- **Développement durable et transition écologique et solidaire**

- Exemples : visite de sites protégés, participation à des activités concrètes de protection de l'environnement, phénologie, pollinisation...

Ces 7 thématiques ont fait l'objet d'un cadrage transmis aux équipes-projets des départements chargées d'élaborer les programmes. Les chefs de projets ont ainsi construit un programme respectant :

- 6 modules obligatoires déclinés de façon similaire dans tous les départements;
- les bilans personnels;
- des activités transversales élaborées par les départements eux-mêmes et prenant en compte la spécificité des territoires et des acteurs impliqués localement.

Les 6 modules obligatoires :

- un module bilan-découverte de compétences, afin de permettre aux jeunes volontaires d'identifier leurs potentiels et accompagner leur orientation ;
- un module Journée défense et mémoire, élaboré par le ministère des Armées pour mieux connaître les enjeux internationaux et de mémoire, la place de la France dans le monde, être sensibilisés aux bases de la résilience et découvrir le monde des armées et des corps en uniforme, relevant de la thématique Défense, sécurité et résilience nationales ;
- un module sécurité intérieure, élaboré en lien avec le ministère de l'Intérieur relevant de la thématique Défense, sécurité et résilience nationales ;
- un module sur la sensibilisation aux risques sur la route élaboré avec la délégation à la sécurité routière et relevant de la thématique Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ;
- un module autodéfense assuré grâce à la participation de fédérations sportives ;
- un module promotion de la santé élaboré avec les services du ministère des Solidarités et de la Santé.

Les bilans personnels :

- un test de détection des difficultés de lecture ;
- un premier bilan-découverte de compétences visant à permettre aux jeunes volontaires d'identifier leurs potentiels et accompagner leur orientation.

A titre d'exemple, un forum des métiers est organisé dans le centre de Verrière-en-Forez (42).

Quelques temps forts à titre d'exemples

Des activités en lien avec la biodiversité de notre région

- Parcours nature orientation au Chalet des Alpes (42).
- Sensibilisation à l'Écologie avec les Ecogardes du Parc Naturel du Vercors au Centre le Martouret (26).
- Découverte des Monts du Cantal au centre CI ORTF (15).
- Randonnée avec des chiens de traîneaux au centre des Moulins (03).

Des activités en lien avec notre terroir

- Visites agricoles d'une miellerie, d'une exploitation agricole bio, exploitation de la lavande au Centre le Martouret (26).
- Travaux d'aménagement et d'entretien au château de Haut Ségur au centre SNU Ardèche (07).
- Découverte réseau chaleur bois local (énergies renouvelables) au centre CI ORTF (15).

Des activités mémorielles

- Des rallyes mémoriels dans tous nos centres.
- Remise en état d'un monument aux morts au Chalet des Alpes (42).
- Visite commentée du fort de Montluc à Lyon et à IZIEU au centre de Miserieux (01).

Des activités culturelles

- Visite du muséum des volcans au CI ORTF (15).
- Visite du musée de la résistance de Vassieux-en-Vercors et randonnée sur les hauts de la résistance et pour finir par une cérémonie officielle en présence de l'ONAC au Centre le Martouret (26).
- Découverte de la ville de Vichy sous forme d'énigmes au centre des Moulins (03).
- Visite du fort du Télégraphe en costume d'époque commentée par un historien au Centre de Valmeinier (73).

Des activités en lien avec des associations

- Sensibilisation à la lutte contre les discriminations avec la Fédération Léo Lagrange au Centre le Martouret (26).

Les cérémonies de clôture auront lieu dans tous les centres à la fin du séjour.



ORGANISATION D'UN CENTRE

Après application d'un protocole renforcé, un centre SNU accueille en moyenne 144 volontaires et 25 cadres et tuteurs (1 adulte pour 6 jeunes volontaires en moyenne). Le centre peut être hébergé dans un internat, un centre de vacances, un foyer de jeunes, etc. Le centre est divisé en 10 « maisonnées » de filles et 10 « maisonnées » de garçons maximum, afin de renforcer la cohésion et la responsabilité collectives.

Vie quotidienne

Les **maisonnées** constituent l'unité de vie courante. Elles **sont composées de 10 à 15 volontaires** et sont sous la direction d'un tuteur. Organisées autant que possible en chambrées, elles permettent d'accueillir des volontaires en situation de handicap ou porteurs d'une maladie chronique pour lesquels des aménagements spécifiques sont réalisés et garantissent ainsi leur confort et leur bonne participation au SNU.

Au sein de chaque maisonnée, **un tuteur**, cadre de proximité et doté d'une expérience d'encadrement des jeunes, est chargé de la cohésion collective, du suivi des activités quotidiennes et de l'animation des « conseils de maisonnées » quotidiens.

Le séjour est ponctué par l'inclusion régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national. La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers des conseils de maisonnées, organisés quotidiennement par les tuteurs et qui doivent permettre le débat entre les jeunes. Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales est organisée en fin de séjour.

Les volontaires participent aux **tâches quotidiennes**, en roulement par maisonnée liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets ménagers. Les services comprennent également, autant que possible, une participation à l'organisation des activités ou à la réception des intervenants. Le développement d'un comportement écocitoyen est encouragé pendant le séjour.

Les centres sont dotés d'un règlement intérieur porté à la connaissance des participants et de leur famille, et affiché dans chaque chambre. Le règlement détaille en particulier les horaires, les modalités des levers et des couchers, et la discipline générale. **L'usage des téléphones portables est strictement limité aux temps libres.**

Le règlement intérieur des centres garantit **le respect du principe de laïcité**. Des espaces spécifiques peuvent être aménagés dans les centres d'hébergement pour permettre le recueillement individuel. Les services de restauration proposent à chaque repas la possibilité de manger de la viande ou non.

Pour développer un sentiment d'appartenance, les volontaires sont dotés d'une **tenue commune**. L'ensemble des encadrants et des volontaires porteront une **tenue réglementaire SNU**.

Exemple d'une journée type au Centre Montagne l'Arméra de Valmeinier :

Lever et petit déjeuner : 6h30-7h30

Levée de drapeau : 8h00

Activités : entre 8h30 et 12h30

Déjeuner: sous forme échelonnée entre 11h30 et 13h

Temps de détente : 30 à 45 min après le repas

Activités : entre 13h00 et 14h00 pour le début et entre 16h et 18h pour la fin

Temps de débat démocratique et d'entretien des locaux: 30min à 1h

Dîner: échelonné sous forme de self entre 19h00 et 20h00

Veillée : 21h00 –22h30

Extinction des feux

Encadrement

La direction du centre est assurée par une équipe de direction composée de trois cadres expérimentés :

- un **chef de centre** qui incarne l'autorité de l'État et donne du sens à l'ensemble du séjour de cohésion ;
- un **adjoint éducatif**, chargé des activités ;
- un **adjoint encadrement**, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

Et de trois cadres spécialisés :

- un **cadre infirmier ou référent sanitaire** ;
- un **cadre gestionnaire** ;
- un **cadre cohésion et sport**.

Le taux d'encadrement est important : 1 adulte pour 6 jeunes en moyenne.

L'encadrement des compagnies est assuré par un binôme de cadres expérimentés. On distingue un capitaine de compagnie (chef de centre), chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie, et un adjoint. Ce binôme est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie. Il dirige l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires.

Chaque maisonnée est animée par un tuteur, chargé de l'encadrement de proximité des volontaires. Placé sous l'autorité du capitaine de compagnie et de son adjoint, il fait vivre la discipline courante, mobilise les volontaires en vue des activités prévues et des services confiés à leur maisonnée, et s'assure de la bonne participation au quotidien des volontaires en situation de handicap ou présentant des problèmes de santé. Le tuteur crée les conditions propices à l'objectif de brassage et de cohésion, il veille à susciter un esprit d'appartenance, par exemple au travers de signes de reconnaissance de la maisonnée, qui peuvent faire l'objet d'activités dédiées.

Les cadres exercent dans le cadre du SNU une mission de service public et sont donc soumis à l'obligation de neutralité.

Protocole sanitaire

Le **protocole sanitaire en vigueur** pour les accueils collectifs de mineurs avec hébergement (ACM) sera appliqué dans l'ensemble des centres SNU.

Une **FAQ** est également disponible en ligne pour répondre aux questions sur les modalités d'application des mesures sanitaires en ACM.

Dans ce cadre, il est demandé par ailleurs aux volontaires :

- d'effectuer un **test PCR (de moins de 72 h) ou un test antigénique (de moins de 24 h)** avant le départ en centre. Ce test est **fortement recommandé** mais ne sera pas obligatoire, comme dans les autres ACM avec hébergement. Cette recommandation s'applique également aux encadrants ;
- de compléter en ligne avant le départ, le consentement relatif à l'utilisation de **deux autotests Covid pendant le séjour non-obligatoires mais fortement recommandés**. Les séances d'autotests seront réalisées sous l'encadrement d'un infirmier ou du référent sanitaire ;
- de télécharger la fiche sanitaire, de la compléter et de l'envoyer par voie postale sous pli confidentiel. **Le jeune doit être à jour de ses vaccins obligatoires** notamment ceux contre la diphtérie, le tétanos ou encore la polio. C'est une condition **sine qua none** pour la participation au séjour (réglementation des ACM) ;
- pour rappel, **un bilan de santé** pris en charge par l'Assurance maladie **doit être réalisé entre 15 et 16 ans**. Il est recommandé de le faire en amont du séjour mais il n'est pas obligatoire pour participer au séjour. Les jeunes qui n'ont pas réalisé ce bilan seront orientés vers un centre de santé de leur département d'origine pour qu'un bilan puisse être réalisé par un infirmier. Les parents en seront informés. Cette procédure a été élaborée en liaison avec le ministère des Solidarités et de la Santé et la CPAM ;
- il est également demandé de prévoir quatre masques jetables grand public, filtration supérieure à 90 % (ancienne catégorie 1) pour le trajet et **une boîte de 50 de ces masques** pour le séjour. Si besoin, des masques seront proposés aux jeunes qui n'en ont pas.



Contact presse

04 72 80 61 76 / 04 72 80 60 10
communication@ac-lyon.fr